

Santé : une politique de liquidation générale ?

écrit par Pierre Duriot | 15 mai 2024



La dépense hospitalière globale en France, c'est environ 100 milliards d'euros par an, avec 80 milliards pour le public et 18 milliards pour les cliniques. Si ces établissements privés venaient à disparaître, pour passer à un système 100 % public, il faudrait, selon des estimations, dépenser 4 à 5 milliards d'euros de plus par an. Certes les cliniques

privées, comme les hôpitaux publics, sont dans le rouge, mais ne bénéficient pas de la garantie de leurs dettes par l'Etat. **La proportion des établissements privés en déficit augmente, pour atteindre 40 % aujourd'hui, soit une augmentation de plus de 50 % par rapport à 2021.** En cause, une forte inflation n'a pas été compensée par des augmentations de tarifs. Ces cliniques devraient bénéficier de seulement 0,4 % de leur grille tarifaire en 2024, contre 4,4 % pour les hôpitaux publics. Et l'hôpital public a récupéré, à lui seul, les 470 millions d'euros de la sous-exécution de la Sécurité sociale en 2023.

Pourtant, on peut prendre des exemples précis avec une prothèse de genou : le tarif payé à un hôpital public par l'Assurance maladie est de 6 250 euros, contre 4 796 euros pour clinique privée. Idem pour une prothèse de hanche : 7 400 euros versus 6 035 euros. Cela donne une approche du deux poids, deux mesures de la part de l'Etat, alors que la Fédération hospitalière privée a chiffré que ses établissements assurent 35 % de l'activité hospitalière totale, avec 18 % des crédits alloués. Et au ministère de la Santé, on s'imagine que moins de cliniques privées ferait plus d'argent pour les hôpitaux publics. Alors que ces établissements privés assurent les mêmes missions que le public pour moins cher. On est là dans une stricte causalité de gestion, plutôt que dans un affrontement purement médical.

On ne comprend donc pas cette volonté de l'Etat de liquider les cliniques privées, alors qu'elles permettent de réaliser une part non négligeable des soins, pour moins cher et que s'en passer se traduirait par une dépense de santé supplémentaire. **Ou on ne comprend que trop, quand on sait que dorénavant, des personnes meurent des les couloirs des urgences des hôpitaux publics et que 18 millions de Français n'ont plus de médecin traitant.** On finit par se demander si la volonté n'est pas de liquider à la fois le public et le

privé, dans une espèce de subterfuge administratif qui finit par étrangler l'ensemble du système de santé, public comme privé.

Pendant la crise du Covid, alors même que les chaînes de télévision faisaient applaudir chaque soir des soignants, passaient en boucle des images des personnels publics débordés, les cliniques privées étaient vides pour cause de confinement, des milliers de personnes sont mortes faute d'accès correct aux soins, le nombre de lits dans le public a continué de décroître et des soignants ont été licenciés faute d'une vaccination qui était inutile car elle n'empêchait pas la contamination, ce que les autorités savaient parfaitement. D'ailleurs, curieusement, Astra-Zeneca et Sanofi viennent de renoncer à commercialiser leur vaccin anti-covid, on se demande bien pourquoi, si le produit est aussi bon que les autorités nous l'ont faire croire pendant deux ans. Au final, on a du mal à suivre la politique de santé et si on essaie de la suivre, on ne saisit pas un objectif d'amélioration, mais au contraire, une logique de liquidation. Si on ajoute, la pénurie de personnel, la difficulté de recrutement, la pénurie de médicament, les défaillances de pharmacies en série et la volonté par la loi, d'en finir le plus vite possible avec les personnes âgées, il y a de quoi se gratter la tête sur les intentions réelles de cet Etat en matière de soin de la population française. Là comme ailleurs, pour l'école, la justice, la Police, des audits sévères sont à réaliser avec en arrière plan, cette réalité que les prélèvements n'ont jamais été aussi importants, pour des services publics qui fondent comme neige au soleil. **Et le contribuable en revenant toujours à la même conclusion : où passe notre argent ?**

<https://rassemblementdupeuplefrançais.com.wordpress.com>

https://t.me/R_P_France

Pierre Duriot : porte parole du Rassemblement du Peuple Français.

□